



Aventure
Écotourisme
Québec

**Réalisation du guide d'interprétation
Produits d'écotourisme**

Par Dominique Loiselle

Table des matières

INTRODUCTION	1
MISE EN CONTEXTE	2
L'ÉCOTOURISME	2
LE PLAN D'INTERPRÉTATION	2
LIEN ENTRE LE PLAND'INTERPRÉTATION ET L'ÉCOTOURISME	3
CONTENU	4
PLAN D'INTERPRÉTATION	4
STRATÉGIE D'INTERPRÉTATION	6
CONCLUSION	9
RÉFÉRENCES	10
ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RÉDACTION DU PLAN D'INTERPRÉTATION	11
ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	16
ANNEXE 3 – TECHNIQUES D'INTERPRÉTATION	21

Introduction

L'activité d'interprétation est au cœur de la définition de l'écotourisme. C'est pour cette raison et aussi parce que les visiteurs recherchent à obtenir plus d'information que le guide suivant a été conçu. Destiné aux producteurs de produits écotouristiques, il tente de fournir de l'information permettant de concevoir un bon plan d'interprétation. Ce dernier est l'outil qui permet pleinement d'intégrer la notion d'activité d'interprétation comprise dans la définition de l'écotourisme. Ce plan vous est demandé afin d'être reconnu par l'AÉO comme producteur de produits dits d'écotourisme.

Vous trouverez donc dans ce guide des informations relatives à la pertinence du plan d'interprétation dans le contexte de l'écotourisme, des indications sur les renseignements à inclure dans votre plan, ainsi que des outils pratiques pour vous aider à le réaliser.

Mise en contexte

Le plan d'interprétation est un outil essentiel pour un producteur de produits d'écotourisme. Afin de valider la nature de ses produits, il faut d'abord connaître la définition de l'écotourisme dans son contexte québécois ainsi que la nature d'un plan d'interprétation.

L'écotourisme

L'écotourisme ne possède pas de définition universellement reconnue (Québec, 2003). Toutefois, la définition utilisée pour la planification de l'écotourisme au Québec et adoptée par Tourisme Québec est la suivante :

« Forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation de composante naturelle ou culturelle du milieu, qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur les principes de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales » (Québec, 2003).

Cette définition de l'écotourisme met en perspective les notions d'activité d'interprétation et de découverte du milieu naturel. Selon l'Office québécois de la langue française, la découverte est « l'action de découvrir ce qui était ignoré ». Le milieu naturel est, quant à lui, défini par la norme Qualité pour les produits d'écotourisme (NQ 9700-060/2003) comme étant un « Milieu dans lequel l'environnement paysager, la biodiversité et les processus écologiques n'ont pas été altérés de manière permanente ni à long terme par les activités humaines, qui maintient sa capacité de se régénérer et où la présence humaine ne modifie pas le paysage de manière importante ni ne le domine » (Bureau de la normalisation du Québec, 2003). Cette définition peut s'appliquer aux territoires désignés ou non comme aires naturelles protégées. De plus, il faut préciser que le milieu naturel est la matière première de l'écotourisme (Éco Tours Conseil Etc., 2002).

Le plan d'interprétation

Le plan d'interprétation est un « guide de référence pour la planification de l'offre des services d'interprétation en fonction du mandat de l'organisme, des potentiels d'interprétation du territoire, des clientèles visées et des moyens à utiliser » (gouvernement du Québec, 1990). Il répond à certaines interrogations en ce qui a trait à la planification des activités d'interprétation : quels messages transmettre? Pour quelle clientèle? Quelles sont les ressources requises? Comment réaliser le tout? À chaque activité d'interprétation, sont identifiés les messages et les objectifs qui la caractérisent.

La réalisation de ce type de plan permet plusieurs avantages notamment : il permet aux interprètes d'être plus efficaces, aide à garder le cap sur le mandat et les thématiques de l'organisme, facilite le suivi, l'évaluation et la pertinence de l'activité (adapté de gouvernement du Québec, 1990). Bref, il permet d'améliorer la performance des guides, car la distribution du plan d'interprétation en même temps que le

cahier de formation des guides, permet à ces derniers de mieux se préparer en fonction de la clientèle à informer, du contenu du message à transmettre. De plus, le message transmis sera uniforme d'un guide à l'autre. L'exercice permet aux activités élaborées de rester pertinentes face au mandat et thématique développés par l'entreprise par l'insertion dans le plan des buts, objectifs et thème de l'activité. Finalement, il facilite l'évaluation de l'activité, car les buts et objectifs forme la base d'indicateurs de performance. Il permet d'une année à l'autre d'évaluer la performance de l'activité.

Lien entre le plan d'interprétation et l'écotourisme

Bref, le plan d'interprétation équivaut à une description des orientations, des procédés et des sources de documentation mis en place pour transmettre l'information contenue dans une activité d'interprétation d'un produit écotouristique.

Contenu

La présente section décrit les éléments essentiels du contenu d'un plan d'interprétation. Elle décrit point par point les informations à rédiger. Pour plus de détail, l'annexe 1, fournit un formulaire pour rédiger votre propre plan. Le plan d'interprétation contient deux chapitres, soit le plan d'interprétation et les stratégies d'interprétation. Le premier chapitre a une portée générale, tandis que le deuxième cible les activités d'interprétation une par une. La longueur de ce document varie. Il doit avoir un minimum de quatre pages, mais ne possède pas de longueur maximum. Cette variation est fonction du degré de précision voulue ainsi que du nombre d'activités d'interprétation. Le plan d'interprétation est un outil de gestion du message à communiquer. Plus grande est la précision de celui-ci, plus précis sera le message transmis. La réalisation du plan d'interprétation, peut prendre de 40 à 70 heures, soit de 5 à 9 jours de travail. Ce plan peut se reporter annuellement. Toutefois, une fois par année, il est nécessaire de procéder à une mise à jour du plan.

Le présent document fournit un formulaire que vous pouvez utiliser pour concevoir votre plan d'interprétation. Inspirez-vous-en pour la réalisation de votre plan ou utilisez la version électronique et remplissez le formulaire.

Plan d'interprétation

Le plan d'interprétation est le chapitre général qui donne le contexte général à l'ensemble des activités d'interprétation.

1. Orientation :

Le but de l'étape « orientation » est de planifier les activités d'interprétation en leur donnant un fil conducteur, le pilier de votre plan d'interprétation. L'orientation doit cibler l'ensemble des activités d'interprétation projetées.

1.1. Thèmes à aborder :

Cette section présente l'ensemble des thèmes qui seront abordés par les différentes activités d'interprétation.

1.2. Objectifs généraux :

Les objectifs énumérés dans cette section doivent caractériser l'ensemble du plan d'interprétation. Donc, si le plan d'interprétation comprend deux activités, il doit comprendre au minimum deux objectifs généraux. Selon le gouvernement du Québec (1990), un objectif général est :

« Une communication d'intention décrivant de façon globale ce qui est attendu de la part de la personne à qui s'adresse cet objectif (...) un contenu général appartient à l'une ou l'autre des catégories suivantes : connaissance, compréhension, application, analyse, synthèse et évaluation ».

Toujours selon le gouvernement du Québec (1990), l'objectif général n'est pas mesurable. De plus, le verbe qui décrit l'objectif doit toujours s'adresser aux visiteurs. Un objectif général peut être, par exemple : connaître la géomorphologie des Appalaches.

2. Contenu

Le contenu constitue la base des connaissances sur le milieu dans lequel ont lieu les activités d'interprétation. Il permet la transmission des notions d'une personne à une autre et favorise la pérennité des informations. Ainsi, l'ensemble des guides a le même minimum de connaissances. De plus, si un guide quitte l'établissement, celles-ci perdurent dans l'entreprise. Cette étape nécessite une recherche documentaire et une recherche sur le terrain, ce qui aide à l'évaluation du potentiel du milieu. Cette recherche fait ressortir l'unicité ou le caractère remarquable de certains aspects du milieu. Le contenu est rédigé sous forme de sommaire.

2.1. Description du milieu

Cette étape s'effectue à partir de données recueillies lors d'une recherche documentaire et d'une recherche sur le terrain. Elle traite des informations sur le milieu écotouristique en général.

2.1.2. et 2.1.3. L'occupation humaine fait référence à la population présente sur le territoire. On y inscrit autochtones, allochtones ou présence d'un groupe de nouveaux arrivants. Afin de déterminer l'occupation humaine et la base de l'activité économique, vous pouvez consulter les bases de données de l'Institut de la statistique du Québec. Par exemple, la base de l'activité économique peut être l'activité minière ou agricole.

2.1.4. Le territoire que vous visitez possède peut-être un statut juridique particulier. Par exemple, les aires protégées sont, dans certains cas, des lieux privilégiés pour la pratique d'activités écotouristiques. Toutefois, il existe 25 désignations juridiques pour nommer les aires protégées du Québec. Toutes ces désignations possèdent des niveaux de protection différents. Pour plus d'information concernant les aires protégées, vous pouvez consulter le site Internet du Ministère de Développement durable, Environnement et Parcs sous la rubrique aires protégées au :

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/index.htm.

2.1.5. L'objectif de gestion de conservation de la zone est intimement lié au statut juridique de cette zone. Par exemple, les parcs de conservation visent la préservation de l'intégrité écologique du site, tandis que d'autres catégories d'aires protégées possèdent des objectifs plus ou moins sévères. Il est donc important de vérifier et de valider cette information auprès du Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs.

2.2. Importance de protéger les milieux naturels et la biodiversité et de suggérer des orientations pour atteindre cet objectif

La réalisation de cette étape est aussi obligatoire selon la norme spécifique sur les produits d'écotourisme (NQ 9700-060/2003) et s'effectue en deux volets. Le premier volet décrit le contenu abrégé de l'information distribuée aux participants afin de les sensibiliser à l'importance de protéger les milieux naturels et la biodiversité. Pour ce faire, il est possible de faire des liens entre l'activité d'interprétation, le milieu naturel dans lequel elle se vit et la protection de l'environnement. Le deuxième volet décrit la suggestion des orientations, c'est-à-dire la description des pistes à suivre pour permettre aux participants d'intégrer la notion de protection de l'environnement.

3. Bibliographie

Une bibliographie « décrit un relevé des ouvrages pertinents à un sujet donné, sans impliquer que tous ces ouvrages aient été consultés ou mentionnés dans le manuscrit en question » (Provost, 2002). Une

bibliographie générale, divisée en sujet, vous est fournie en Annexe 2. Les ouvrages de référence doivent être inscrits dans la liste par ordre alphabétique de nom de famille d'auteurs et des façons suivantes :

Monographie :

NOM DE FAMILLE DE L'AUTEUR, INITIALE DE SON PRÉNOM & INITIALE DU PRÉNOM DE L'AUTEUR, NOM DE FAMILLE. (Année de publication). *Titre de l'ouvrage*. éditeur, ville d'édition, nombre de pages.

Internet :

NOM DE L'ORGANISME OU DE L'AUTEUR. (Année de la conception du site). *Titre de la page Internet*
Adresse URL, Document récupéré le ...

Périodique :

NOM DE FAMILLE DE L'AUTEUR, INITIALE DE SON PRÉNOM & INITIALE DU PRÉNOM DE L'AUTEUR, NOM DE FAMILLE. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume, page de début-page de fin*.

Stratégie d'interprétation

Votre plan d'interprétation peut comprendre plusieurs stratégies d'interprétation. En effet, il devrait en comprendre une pour chaque activité d'interprétation.

4. Orientation

À l'image de l'étape 1, le but de l'étape d'orientation est de planifier une activité d'interprétation en lui donnant un fil conducteur. C'est le pilier de votre stratégie d'interprétation. L'orientation, à cette étape, doit concerner une seule activité.

4.1. Thème

Cette section présente le thème qui sera abordé par l'activité d'interprétation.

4.2. et 4.3. But et objectifs de l'activité d'interprétation

C'est la rédaction du but recherché ainsi que les objectifs escomptés par la réalisation de l'activité d'interprétation. Le but et les objectifs spécifiques doivent s'adresser seulement à l'activité d'interprétation concernée par la stratégie. Le gouvernement du Québec, (1990) décrit les notions de but et d'objectif spécifique comme suit :

« Un objectif reliant une activité à son programme qui indique ce qu'on se propose d'atteindre dans l'activité sans préciser les conditions dans lesquelles il sera atteint (...) il ne renvoie pas à un accomplissement spécifique ».

Toujours selon le gouvernement du Québec (1990), un but n'est pas mesurable et le verbe qui le construit doit être très général. Un objectif spécifique est, quant à lui :

« Une communication d'intention décrivant le comportement attendu de la personne à qui s'adresse l'objectif à la suite d'une activité (...) il peut se prononcer sur le degré d'atteinte de l'objectif par l'observation ou non du comportement désiré ».

Bref, l'objectif spécifique doit découler du but. Il servira d'outil pour mesurer le résultat de l'activité d'interprétation.

4.4. et 4.5. Clientèle cible et caractéristique de cette clientèle

Il est important de définir et caractériser la clientèle à qui s'adresse l'activité d'interprétation. En effet, les méthodes, techniques et outils pour réaliser une activité s'adressant à un groupe scolaire de 6 à 8 ans ne sont pas les mêmes que ceux utilisés pour une activité s'adressant à un groupe scolaire de l'âge 10 à 12 ans. Pour l'utilisation du formulaire, choisissez la catégorie de clientèle cible dans le menu déroulant et par la suite, caractérisez la clientèle en donnant des détails sur le profil de celle-ci, tels que ses caractéristiques sociologiques (âge, sexe, scolarité, statut, profession, revenu) et sa provenance.

5. Contenu

Cette section représente une recherche qui facilitera la réalisation du point 7 (Scénario), soit celui de l'élaboration du scénario. Cette section du plan d'interprétation diffère du point 2 (contenu) par la spécificité de la zone visitée. Par exemple, si l'activité vise à faire découvrir une tourbière, l'activité d'interprétation devra être en lien avec les composantes spécifiques de celle-ci. Il faut traiter ici des caractéristiques géographiques, faunistiques, floristiques, historiques, culturelles et des habitants de la zone visitée.

6. Technique

La section technique du plan d'interprétation concerne les éléments permettant de bâtir l'activité d'interprétation proprement dite. Il suffit ici de cliquer sur le menu déroulant du formulaire et de choisir l'outil ou la technique qui s'applique le mieux à votre activité d'interprétation. Pour le point 6.1, vous trouverez en annexe 3 une description des types d'interprétation.

7. Scénario

Pour l'activité d'interprétation, le scénario prévoit la durée de l'opération (à partir de la préparation du site, jusqu'à la conclusion de l'activité), la mise en scène et une synthèse du discours. Le scénario peut être réalisé sous forme de tableau et comprend cinq sections, soit la préparation de l'activité, l'accueil, l'introduction, le développement et la conclusion.

Durée de l'étape

Indiquez la durée prévue pour l'opération.

Mise en scène

La mise en scène est l'ensemble des opérations que doit effectuer le guide pour mener à bien l'activité d'interprétation. Par exemple, pour l'étape de préparation du site, la mise en scène doit décrire la préparation que le guide doit réaliser sur le terrain pour que l'activité d'interprétation soit possible. Il s'agit donc d'indiquer ici si le guide doit préparer du matériel, aménager les lieux, etc.

Synthèse du discours

Il s'agit dans un premier temps d'analyser et de sélectionner, dans les informations recueillies aux points 2 et 5, les informations à traiter durant l'activité. Ensuite, il faut les inscrire dans le plan d'interprétation de manière synthétique. Il ne faut pas nécessairement un texte continu, il s'agit seulement d'inscrire les faits dans l'ordre.

8. Liste des références

Les faits mentionnés lors de l'activité d'interprétation et qui sont tirés de sources documentaires (monographie, Internet, atlas, etc.) doivent être énumérés dans une liste que l'on appelle « références ». Cette liste permet de retrouver rapidement l'information citée. Elle diffère de la liste du point 3 (Bibliographie) puisqu'elle réfère à des informations qui sont utilisées directement dans le cadre de l'activité. Cette liste fournit une forme de protection à l'auteur de la source documentaire ainsi qu'aux participants et assure une crédibilité en vos propos. De plus, cette liste de référence peut être remise aux participants, aux curieux qui veulent plus d'information sur le sujet. Pour plus de renseignements sur la méthode pour citer des références, voire la section 3 intitulée *Recension des écrits*.

Conclusion

Vous êtes maintenant prêts à réaliser votre propre plan d'interprétation. Le plan d'interprétation est l'outil qui vous permettra de réaliser une activité d'interprétation consistant, dont les participants se souviendront longtemps. N'oubliez surtout pas que la permanence d'Aventure Écotourisme Québec est là pour vous aider dans la réalisation de cet outil.

Références

- BÉDARD, R. (1999). *Élaboration d'une activité d'interprétation*, Le Groupe Madie, 10 p.
- BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ). (2003). *Produits d'écotourisme*, NQ 9700-060/2003. Ste-Foy, Bureau de normalisation du Québec, 24p.
- ÉCO TOUR CONSEIL ETC. (2002). *Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002*, Tourisme Québec, 273p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (n.d.). *La réalisation d'un plan d'interprétation : guide méthodologique*. Les parcs québécois, 181p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (1990). *Démarche de préparation et de réalisation d'une activité d'interprétation dynamique*. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction du plein air et des parcs, 46p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2003). *Écotourisme et tourisme de nature, orientation et plan d'action 2003-2008*, Québec, Tourisme Québec, direction du développement des produits touristiques, 73p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Grand dictionnaire terminologique, http://www.granddictionnaire.com/html/fra/r_motclef/index800_1.asp, page consultée le 26 mai 2005
- PROVOST, A. M. (2002). *Normes de présentation d'un travail de recherche*. Trois-Rivières, Les Éditions SMG, 190p.
- VERT ET MER. (2005). *Plan d'interprétation*.

Annexe 1 - Formulaire de rédaction du plan d'interprétation

Nom de l'entreprise :

1. Orientation

1.1. Thèmes à aborder par les activités d'interprétation :

1.2. Objectifs généraux pour l'ensemble des activités d'interprétation :

2. Contenus

2.1. Description du milieu écotouristique :

2.1.1. Nom de la région :

2.1.2. Occupation humaine :

2.1.3. Base de l'activité économique :

2.1.4. Statut juridique de la zone visité (parc de conservation, réserve écologique, etc.) :

2.1.5. Objectifs de gestion et conservation de la zone :

2.2. Protection du milieu naturel et de la biodiversité :

3. Bibliographie

Titre de l'activité :

4. Orientation

4.1. Thème :

4.2. But :

4.3. Objectifs :

4.4. Clientèle cible : Choisir une catégorie de clientèle,
si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

4.5. Caractéristiques de cette clientèle :

5. Contenus

5.1. Description de la zone :

5.1.1. Caractéristique géographique de la zone:

5.1.2. Caractéristique faunistique de la zone:

5.1.3. Caractéristique floristique de la zone:

5.1.4. Caractéristique historique et culturelle de la zone :

5.1.5. Caractéristique des habitants de la zone :

5.1.6. Autres caractéristiques de la zone :

6. Technique

6.1. Type d'interprétation (Voir annexe 3): Choisir une catégorie d'interprétation, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.2. Techniques d'interprétation :
1^{ère} Choisir une technique d'animation,
2^e Choisir une technique d'animation,
si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3. Outils utilisés

6.3.1 Outil(s) audio utilisé(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3.2. Outil(s) audio-visuel(s) utilisé(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3.3. Outil(s) écrit(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3.4. Outil(s) autoguidé(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3.5 Outil(s) muséologique(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

6.3.6. Outil(s) personnalisé(s) : Choisir un outil si applicable, si vous avez choisi autre, veuillez préciser :

7. Scénario

Durée / étape	Mise en scène	Synthèse du discours
1. Préparation du site		
2. Accueil		
3. Introduction		
4. Développement		
5. Conclusion		

8. Liste des références

Annexe 2 - Bibliographie générale

Cette bibliographie commentée est un outil vous permettant de trouver l'information pertinente à vos activités d'interprétation. Les références sont classées sous les thèmes suivants : cartographie, espèces menacées ou vulnérables, faune, flore, géographie, histoire, nature, premières nations et socio-démographie. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres documents peuvent être pertinents. Les liens hypertextes associés aux sites Internet sont fonctionnels et permettent une navigation rapide.

Légende	
*	Facilement accessible : Accessible à partir d'Internet ou peut être posté
**	Facilement accessible avec déplacement : Disponible dans les bibliothèques ou dans les librairies à prix peu élevé (-50\$)
***	Pour s'informer plus en profondeur Disponible dans les bibliothèques Universitaires, les grandes bibliothèques municipales ou dispendieux à l'achat (+50\$)

Cartographie

- * GOOGLE. (2005). Google maps, <http://maps.google.com>.
Ce site permet d'accéder gratuitement à des cartes satellites. Il permet aussi de chercher une destination à l'aide d'adresse.

Espèces menacées ou vulnérables

- * GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2002). Espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec, Ministère des Ressources naturelles et Faune, http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/index.htm
Ce site comporte la liste des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables en vertu de la loi provinciale, ainsi que le profil de toutes ces espèces. De plus, il présente des informations quant aux mesures de protection de ces espèces ainsi que des exemples de mesures permettant aux citoyens de participer à la protection de celles-ci.
- * GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2002). Plantes menacées ou vulnérables au Québec, ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>
Ce site Internet comporte la liste des espèces floristiques menacées et vulnérables du Québec en vertu de la loi provinciale, ainsi que le profil de toutes ces espèces. De plus, il propose un compte-rendu de la situation des espèces menacées ou vulnérables du domaine faunique et floristique, ainsi que des actions qui furent entreprises dans le but de redresser la situation.

Faune

MAMMIFÈRES

- * HENAULT, M. & H. Jolicoeur. (2003). Les loups au Québec : Meutes et mystères, Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides et Direction du développement de la faune, 129p.
Ce document dresse un portrait des différents aspects sociaux et biologiques du loup au Québec, notamment sur l'évolution de la perception du loup à travers les âges, la biologie du loup, les interactions entre le loup et les humains, la gestion actuelle du loup et les historiques des programmes de contrôle du loup au Québec. Le document peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/faune/loup/meutes_mysteres_loup.pdf

***PIÉRARD, J. (1983). Mammalogie : Mammifères du Québec, Broquet, Québec, 256p.

Monographie permettant d'étudier l'ensemble des mammifères du Québec, leurs classification, la transformation des espèces, leurs besoins alimentaires, l'utilisation de leur espace vital, de la reproduction et de leurs comportements.

MARINE ET AQUATIQUE

***Bourget, E. (1997). Les animaux littoraux du Saint-Laurent : guide d'identification, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 268p.

Ce guide inventorie et présente 120 invertébrés benthiques. Les illustrations sont en noir et blanc. Il fournit des informations détaillées sur l'hydrographie, les aspects écologiques et l'identification des invertébrés du littoral du Saint-Laurent. Ce guide est très complet et permet une bonne compréhension des phénomènes marins associés au Saint-Laurent.

** BERNATCHEZ, L. & Giroux, M. (2000). Les poissons d'eau douce du Québec, Broquet, Boucherville, 350p.

Guide d'interprétation regroupant la totalité des poissons que l'on retrouve dans les eaux douces du Québec. Le guide comprend une clé d'identification permettant de reconnaître facilement les poissons. Les photographies sont en couleurs et les descriptions comprennent des commentaires sur l'habitat, l'alimentation du poisson, sa répartition et plusieurs commentaires sont relatifs à la pêche du poisson. Ce livre donne aussi des informations sur les espèces introduites et les espèces envahissantes.

* GREMM, Baleine en direct, <http://www.baleinesendirect.net/>

« Baleines en direct est un site de référence et d'actualité dédié à l'éducation pour la conservation des baleines et de leur habitat naturel » (GREMM, 16 juin 2005). Le site Internet est divisé en trois volets. Le premier fournit de l'information sur ces grands mammifères, soit leur habitat et leur biologie. Le deuxième volet permet à l'internaute de découvrir les projets qui occupent les chercheurs du Saint-Laurent et de télécharger gratuitement certains rapports. Le dernier volet traite des grands titres qui touchent le Saint-Laurent et les événements de l'actualité qui concernent les baleines.

Flore

** FARRAR, J.L. (1996). Les arbres du Canada, Fides, Montréal, 502p.

Guide d'identification des arbres du Canada. Il classe les espèces selon des groupes caractérisés par la forme des feuilles et par la ramification de la feuille sur la branche. La description des espèces comprend des remarques et des commentaires.

** LAMOUREUX, G. (2002). Flore printanière, Fleurbec, Québec, 577p.

Ce guide d'identification permet d'identifier les espèces de plantes et d'arbres qui fleurissent au printemps. Les espèces sont classées sous des codes de couleurs de fleurs et par ordre d'apparition. Des remarques et anecdotes sur les espèces enrichissent l'information fournie.

Géographie

* GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2004). Le Québec géographique,

<http://www.quebecgeographique.gouv.qc.ca>

Ce site Internet est un portail qui met en ligne une multitude d'informations et de ressources concernant la géographie du territoire québécois fournies par les différents ministères québécois. Fait intéressant, on y retrouve un répertoire des différents atlas produits par les ministères du gouvernement québécois, soit l'atlas des transports, l'atlas sur l'état de l'environnement, l'atlas de la santé et des services sociaux, l'atlas québécois de la culture et des communications, le répertoire géographique des services gouvernementaux et l'atlas santé Montréal. De plus, il donne accès à toutes les cartes gratuites à télécharger sur les sites des ministères, aux sites permettant d'obtenir

des cartes et photos satellites, d'interpréter le positionnement géodésique et le découpage du territoire.

- * GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2005). Vues d'ensemble du Québec, Ministère des ressources naturelles et de la faune, <http://vuesensemble.atlas.gouv.qc.ca>
Ce site interactif propose des cartes (type de carte??), cartes satellites, photos et descriptions de phénomènes naturels du Québec, concernant les thèmes suivants : le relief, l'hydrographie, l'occupation du sol, les découpages administratifs, les territoires récréatifs et protégés, les agglomérations et les villes et la mise en valeur des ressources naturelles.
- * INRS. (2005). Atlas du Québec et de ses régions, <http://www.atlasduquebec.qc.ca>
Ce site Internet décrit et cartographie les caractéristiques socio-démographiques des régions du Québec.

Histoire

- ** DESJARDINS M. & al. (1999). Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de la recherche sur la culture, collection Les régions du Québec, Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy, 800p.
Cette monographie propose une description synthèse du milieu naturel gaspésien et dresse le portrait historique de la population de la région. Il expose une revue de la Gaspésie moderne. Cet ouvrage se veut accessible autant au grand public qu'au milieu scientifique. La collection comprend actuellement :

- L'histoire du Saguenay Lac-Saint-Jean (1989)
- L'histoire des Laurentides (1989)
- L'histoire de la Côte-du-Sud (1993)
- L'histoire de l'Outaouais (1994)
- L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue (1995)
- L'histoire de Lévis-Lotbinière (1996)
- L'histoire de la Côte-Nord (1996)
- L'histoire des Cantons de l'Est (1998)
- L'histoire du Piémont-des-Appalaches (1999)
- L'histoire du Bas-Saint-Laurent (1999)
- L'histoire du Haut St-Laurent (2000)
- L'histoire de Charlevoix (2000)
- L'histoire du Richelieu Yamaska Rive-Sud (2001)
- L'histoire des Îles-de-la-Madeleine

Il est possible de faire l'achat de la collection ou d'un livre de la collection en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ulaval.ca/pul/iqrc.html>

Nature

- *** CHABOT, R. (2003). Algues et faune du littoral du Saint-Laurent maritime, Institut des sciences de la mer de Rimouski, Rimouski, 113p.
Présentation et commentaires sur 140 espèces marines. Le guide fournit des explications sur leurs fonctions dans l'environnement. Il explique aussi différents phénomènes marins tel que la marée. Les photographies sont en couleur.

Premières nations

- * GOUVERNEMENT DU Canada. (2005). Autochtones au Québec, Affaires indiennes et du Nord Canada, Région du Québec, http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/index_f.html
Ce site Internet fournit une carte localisant les 11 nations autochtones du Québec et leurs communautés. Le tout est accompagné d'une description détaillée et de données socio-démographiques.

Socio-démographie

- * GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2005). Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
L'Institut de la statistique de Québec fournit, en ligne, des données socio-démographiques en ciblant les différentes régions administratives du Québec. Par ailleurs, l'Institut diffuse le *Bulletin de statistique régional* qui peut être téléchargé en format PDF, et ce, gratuitement. Il existe un bulletin par région qui est mis à jour trois fois par année. Pour y accéder vous devez pointer sur la rubrique *Profil des régions et des MRC* et ensuite sur *Publications*. De là vous choisissez la région voulue.

Annexe 3 – Techniques d'interprétation

Techniques d'interprétation

Tiré de : BÉDARD, R. (1999). L'Élaboration d'une activité d'interprétation, Le Groupe madie, 10p.

1. La démonstration

Présentation d'un objet, d'un appareil, d'un être vivant, etc., accompagnée d'explication sur son fonctionnement, dans le but d'illustrer une époque, un phénomène, une technique.

2. L'animation théâtrale

Scène dramatique inspirée d'un thème d'interprétation, parfois improvisée et présentée la plupart du temps sous forme de monologue ou de dialogue.

3. Le « sac à malices »

Sac contenant divers objets utilisés pendant une randonnée commentée pour soutenir l'intérêt des participants.

4. Le jeu d'observation

Jeu éducatif qui permet aux participants de découvrir des lieux ou des objets par l'observation. Il s'agit d'un jeu actif qui éveille les sens et les facultés intellectuelles.

5. La manipulation

Technique qui consiste à faire toucher des objets, des spécimens, etc. aux participants, ou encore à leur faire manœuvrer des appareils, de manière à faciliter leur compréhension de la présentation interprétative.

6. La découverte sensorielle

Technique qui permet d'explorer le milieu en utilisant les sens comme moyen de contact privilégié.

7. L'atelier

Séance de travail pratique qui favorise la participation active du public, la libre discussion, le partage d'idées et l'application de techniques. Cette technique fait appel à leur pensée créative et permet d'approfondir certains contenus.

8. Le jeu de rôle

Jeu éducatif où les participants sont appelés à jouer un rôle, en entrant dans la peau d'un personnage ou en personnifiant un être inanimé ou une chose abstraite, de manière à mieux comprendre le sens de la présentation interprétative.

9. Le récit

Présentation interprétative dont la forme rappelle des faits réels, parfois dans un style fantaisiste se rapprochant du fantastique. Il stimule l'imaginaire des gens à travers l'évocation de sentiments et d'émotions. Le conte est un récit plus proprement destiné aux enfants.

10. L'enquête

Méthode de recherche utilisée pour regrouper un ensemble de données, de faits, d'observation permettant d'apporter ou non des réponses à des questions données. Cette recherche d'informations peut-être faite à l'aide d'outils tels que les questionnaires, les interviews, les grilles d'observation, les rallye-découverte, etc.

11. La lecture du paysage

Technique qui consiste à observer un paysage et à analyser ses composantes pour y repérer et comprendre les signes révélateurs de phénomènes naturels ou humains présents ou passés.

12. L'étude de cas

Technique qui consiste en discussions dirigées par le guide-interprète de cas empruntés à la vie réelle. Les discussions permettent aux participants de développer leur jugement et de proposer des solutions possibles qui peuvent être alimentées par des informations sélectionnées provenant de sources d'informations comme les journaux, la télévision, etc.

13. La discussion dirigée

Technique qui consiste en une discussion de groupe non improvisée au cours de laquelle des controverses sont présentées aux visiteurs. Ces derniers sont invités à exprimer leur opinion sur le sujet et à confronter leurs idées. Le guide facilite le dialogue, « dirige » la discussion, reformule la question de départ et fait la synthèse des différentes interventions.

14. La simulation

Technique qui tente de reproduire les caractéristiques d'une situation réelle que l'on désire faire vivre d'une manière fictive à un ou plusieurs participants, tout en leur épargnant les conséquences d'une expérience véritable.

15. Le questionnement

Technique qui consiste à poser des questions au public, à susciter son questionnement, à encourager et à l'aider à formuler ses propres interrogations. Le questionnement présenté selon une séquence structurée aide à observer différemment, à émettre et à vérifier des hypothèses et à faire des comparaisons et des liens.

16. Le questionnement moral

Technique qui consiste à raconter l'histoire d'une personne ou d'un groupe de personne qui doit choisir entre deux ou plusieurs solutions s'appuyant sur des valeurs différentes. Après une discussion et une réflexion, les visiteurs sont invités à choisir la solution qu'ils privilégieraient et à justifier leur choix.